

d'autres gens au pays s'y intéressent. Ils se demandent si ce n'est pas la raison pour laquelle le ministre ne se préoccupe pas des grains de provende. Il est temps que la population du pays sache à quoi s'en tenir sur cette question. Il est temps que le ministre en cause soit interrogé sur l'introduction de cette forme de commercialisation. A l'heure actuelle, divers organismes institués d'un bout à l'autre du pays sont censés s'occuper également de la commercialisation de diverses céréales et autres denrées.

Je voudrais parler d'une lettre reçue par tous les députés et qui émane de la Palliser Wheat Growers Association, dans la région des Prairies. Je le fais à cause d'une analogie qu'elle présente avec le bill, en ce qui a trait à la création de cet office de commercialisation. Il y a lieu de noter que le ministre a aidé à la création de cette association. Cela ressort très clairement du dernier paragraphe:

Nous voici sans aucun doute lancés, et l'aide que vous nous avez donnée au départ nous a facilité le démarrage. Nous vous en sommes reconnaissants.

Je n'ai aucune raison d'être pour ou contre la Palliser Wheat Growers Association. S'il faut en croire cette lettre datée du 20 avril 1970, cet organisme n'a d'autre souci et d'autre intérêt que le blé. Ce qui m'inquiète, c'est de voir un ministre du gouvernement aider délibérément à la création d'autres organismes, comme le démontre clairement cette lettre. Je me demande si le ministre se soucie vraiment d'une commercialisation systématique du grain en général. Si nous dissocions les producteurs du pays, quel que soit le produit qu'ils vendent, nous ne parviendrons sans doute jamais à mettre sur pied une commercialisation ordonnée. J'espère que lorsque le ministre répondra, s'il le fait, il clarifiera sa position à l'égard de la Palliser Wheat Growers Association. Elle peut, me semble-t-il, servir de point de comparaison à l'égard du bill à l'étude. Lorsque le ministre aura créé des organismes dans les diverses régions du Canada, il pourra sans doute se servir de ce bill pour les subventionner. Voici ce que dit cette lettre adressée au ministre:

Vous n'ignorez certainement pas que la Palliser Wheat Growers Association est le résultat final de l'enquête commencée au début de l'année et au sujet de laquelle nous nous sommes rencontrés. Je suis chargé par le conseil de vous informer de nos objectifs et des progrès réalisés jusqu'ici.

● (8.50 p.m.)

Je disais donc que cet organisme pourrait être utile, mais les Canadiens et les producteurs agricoles se demandent s'il ne se cache pas quelque chose de sinistre sous le bill. Je le répète: notre parti a toujours appuyé vigoureusement l'idée d'un office national de commercialisation des produits agricoles. J'y

crois moi aussi. Mais nous avons des soupçons. Et pourquoi? Je sais bien que les céréales ne sont pas du nombre des produits visés par le bill à l'étude, mais des choses comme l'opération LIFT rendent les gens méfiants. Nous savons que ce programme ne remportera pas de succès dans la situation actuelle. L'autre jour, pendant la période des questions, j'ai demandé s'il n'était pas vrai qu'on avait vendu en contrebande 307 millions de boisseaux de céréales. J'ai demandé: où sont-ils allés? Le ministre a exprimé des doutes sur mes chiffres et l'Orateur a déclaré ma question hypothétique. Permettez-moi de vous citer un extrait du *Daily Star* de Toronto du 25 avril:

En novembre 1969, d'après le Bureau fédéral de la statistique, on prévoyait que les éleveurs et les entrepôts des cultivateurs dans l'Ouest regorgeraient d'un excédent de 1,534,600,000 boisseaux de céréales au 31 juillet de cette année. Cette semaine, le BFS revisait ses chiffres qu'il établit maintenant à 1,227,600,000 boisseaux.

Question: Qu'est-il arrivé aux 307 autres millions?

Comme l'auteur de l'article, à mon tour je demande, qu'est-il arrivé à ces 307 millions de boisseaux? Le ministre devrait essayer de clarifier ces chiffres quand il aura la chance de répondre; il pourrait me dire aussi pourquoi nous ne devrions pas nous méfier de ces chiffres quand nous savons qu'ils sont inexacts. Mais je reviens au bill. Nous devons nous demander si le gouvernement songe à un programme de commercialisation ordonné, servant les intérêts des producteurs ou à quelque autre fin.

Je vois que l'Office est censé s'occuper de la commercialisation d'une gamme étendue de produits dont les animaux, les viandes, les œufs, la volaille, la laine, les produits de l'étable, le miel et ainsi de suite. Encore ici, j'ai l'impression que les députés ont raison de se méfier; ils ont raison de dire que l'amendement se justifie et qu'il devrait être appuyé par les partis des deux côtés de la Chambre. Si l'Office doit avoir une véritable signification, alors les cultivateurs devront y être représentés. Les Canadiens n'accepteront jamais un office de commercialisation où les cultivateurs ne sont pas représentés. Le ministre lui-même, je pense, aimerait qu'une disposition soit incluse à cette fin dans le bill, pour s'assurer que le gouverneur en conseil ne sera pas le seul à pouvoir établir ce nouvel organisme.

Il y a lieu de se demander parfois ce qui se passe dans le cas du Conseil des grains du Canada—si on ne l'a pas institué pour se débarrasser de la Commission canadienne du blé en lui enlevant ses pouvoirs pour les donner à un autre organisme, aboutissant du même coup à un salmigondis d'organismes s'occupant tous de recherches et ayant tous